

# Challenge équipes

## Ile-de-France

**21 Janvier 2024**

**Gymnase Schweitzer  
Rue George Sand  
94 000 Créteil**



**CRIF Gym**

**Bons de soutien : 5.00€, gratuit pour les licenciés et les moins de 12 ans.**

**AGENCE NATIONALE DU SPORT**

MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**GYMNOVA**

Quatro  
FREEDOM TO PERFORM

Crédit Mutuel

COMITÉ NATIONAL DES OLYMPIQUES ET SPORTIFS FRANÇAIS  
CROS  
ÎLE-DE-FRANCE

FÉDÉRATION FRANÇAISE GYM  
COMITÉ RÉGIONAL ÎLE-DE-FRANCE

USC  
UNION SPORTIVE DE CRÉTEIL  
GYMNASTIQUE ACROBATIQUE TRAMPOLINE

Région île de France



## CHALLENGE IDF GYMNASTIQUE ACROBATIQUE EQUIPE 2024



Cette compétition est organisée par le club US CRETEIL GAC TR et le CRIFGYM.  
Elle est ouverte à tous les clubs de la zone Ile de France à jour de leur affiliation à la FFG, pour les compétiteurs et compétitrices détenteurs de la licence FFG 2023/2024, Elle est amicale.

**LIEU:** Gymnase Schweitzer  
Rue George Sand  
94000 CRETEIL

**DATE:** **Dimanche 21 Janvier 2024** Horaire prévisionnel : 9H – 16H  
Le planning, avec ordres de passage, sera communiqué à partir du 10 Janvier 2024.

**MATERIEL :** pas de praticable dynamique.

**REGLEMENT :** Règlement technique fédéral 2023/2024  
Plan d'Action IDF 2023/2024

Tous les points des règlements seront strictement appliqués et donc les sanctions prévues pour non-respect ; le cas échéant, les amendes devront être réglées avant le passage des compétiteurs.

Pour les unités Fédérales B, un bous de 0,5 pt sera ajouté à la note finale.

**JUGES :** La tenue des juges doit être conforme au Règlement Technique GAc 2023/2024. Le nombre de juges doit être conforme au Plan d'Action IDF. Tout juge portant une tenue non conforme ou n'assistant pas à la réunion de juges sera considéré comme absent.

Rappel : Le club doit engager nominativement le(s) juge(s) au plus tard le 6 Janvier 2024. Pour tout oubli ou retard d'engagement du (des) juge(s), l'amende de 50 € sera appliquée. (voir règlement technique GAc 2023/2024). Si vous avez des difficultés pour engager vos juges, contacter Corinne MERCIER : [mercier.jpc@orange.fr](mailto:mercier.jpc@orange.fr).

Amende pour absence de juge : 250.00€.

**CARTES DE COMPETITION :** Les cartes de compétition doivent être remises au plus tard 1h00 avant le début de la compétition au Président du Jury.

**MUSIQUES :** Utiliser DJGym (format MP3), via votre accès à l'extranet de [ffgym.com](http://ffgym.com), prévoir un autre support numérique. A renseigner au plus tard le 10 janvier 2024. Attention, si la musique est non fournie à la date indiquée, la sanction est de -0.5 pt sur le total de l'unité ou de l'équipe (voir règlement technique GAc 2023/2024).

### ENGAGEMENTS :

Se référer au PA IDF 2023/2024

La date de forclusion des engagements est fixée au **31 Décembre 2023**.

Les derniers forfaits doivent impérativement être signalés à l'accueil en arrivant sur le site de la compétition.

TARIF : Equipe 34.00 €

### ENTREES :

Bons de soutien : 5.00€, gratuit pour les licenciés et les moins de 12 ans.